Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

Pa'had David

Ki-Tavo

Publié par les institutions "Mikdach LéDavid" Israël
Sous la présidence du Gaon et Tsadik Rabbi **David 'Hanania Pinto** chelita
Fils du Tsadik, auteur de miracles, Rabbi **Moché Aharon Pinto** zatsal et petit-fils du saint Tsadik, auteur de miracles, Rabbi **'Haïm Pinto** zatsal

Maskil LéDavid

Résister au mauvais penchant, un travail incessant

« Quand tu seras arrivé dans le pays (...) tu prendras des prémices de tous les fruits de la terre (...) » (*Dévarim* 26, 1-2)

Notre section décrit la *mitsva* des prémices. Par ailleurs, il est écrit (*Dévarim* 6, 5) : « Tu aimeras l'Eternel, ton D.ieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir. » D.ieu enjoint à l'homme de se souvenir en permanence qu'il dépend de Lui et doit Le servir en Lui vouant son cœur, sa vie et son argent. Concernant la *mitsva* des prémices, nous retrouvons l'idée de servir le Tout-Puissant de « tout son pouvoir », puisque l'homme doit donner une partie de ses biens, les fruits de la terre qu'il a acquise. Dans le même esprit, il doit prélever le *maasser* de sa récolte avant de la consommer, conscient que même ce qui lui semble être le résultat de son travail appartient au Créateur, ce pour quoi il fallait en apporter les prémices au Temple.

Il est intéressant de noter qu'il existe deux sortes d'ennemis. Le premier est celui avec lequel il existe une possibilité de parlementer et de faire la paix, à l'instar d'un couple qui peut être en désaccord, mais qui, avec des efforts, parvient à rétablir l'harmonie. Le deuxième est l'ennemi éternel avec lequel il est impossible de trouver un terrain d'entente. Il s'agit du mauvais penchant.

La section de Ki-Tétsé, précédant celle-ci, commence par les termes : « Quand tu iras en guerre contre tes ennemis (...) » (*Dévarim* 21, 10). Cela fait référence à notre ennemi éternel, le mauvais penchant (*Zohar 'Hadach, Ki-Tètsè* 58, 1). Cette guerre impitoyable contre le Satan est la condition sine qua non à l'accomplissement des *mitsvot* décrites dans la section suivante, comme la *mitsva* des prémices, qui nous rapprochent à tout moment de notre Créateur.

L'homme pense parfois avoir réussi à juguler son mauvais penchant parce qu'il l'a vaincu à plusieurs reprises. Or, rien n'est moins sûr si l'on tient compte du fait que celui-ci est comparé à un serpent (*Zohar* I, 35b). D'ailleurs, la valeur numérique du mot *na'hach* (serpent) est la même, à un près, que celle du mot *satan*. Ainsi, de même que le serpent ne meurt que lorsque sa tête est complètement écrasée, si l'homme n'élimine pas totalement le mauvais penchant de son cœur et qu'il en reste ne serait-ce qu'un petit résidu, il se régénère. Le combat contre cet ennemi est long et éreintant car, pour le vaincre, il faut complètement l'anéantir, à l'instar d'Amalec.

Nous apprenons du roi David que le Juif ne se lie pas à l'argent et à l'or. On raconte à son sujet qu'il était paré d'une couronne en or, ornée de diamants, trophée de guerre, qui pesait plusieurs centaines de kilos. La Guémara (*Avoda Zara* 44a) rapporte qu'il parvenait à la porter par un phénomène magnétique qui la maintenait en l'air, au-dessus de sa tête.

Le roi David voulait ainsi faire comprendre aux enfants d'Israël que l'or et l'argent n'avaient aucun rapport avec lui, se trouvant au-dessus de sa tête, hors de son esprit. En outre, il ne passait pas son temps à compter sa fortune, si bien que son esprit, ainsi libre, pouvait s'imprégner de Torah et de sainteté, comme il est écrit (*Téhilim* 40, 9) : « Ta loi a pénétré jusqu'au fond de mes entrailles. » La Torah était en lui, dans son corps et dans sa tête. Quant aux honneurs et à la couronne royale, ils étaient suspendus dans les airs, n'ayant aucune prise sur son corps. Ce fut de cette manière qu'il combattit le mauvais penchant durant toute son existence.

Voici une histoire vraie qui s'est déroulée à Bné Brak. Un homme riche décéda, léguant une fortune colossale à ses fils. Il laissa deux testaments ; l'un devait être ouvert immédiatement après son décès et le deuxième, sept jours plus tard.

Suite voir page 4

16 Eloul 5783
2 septembre 2023
1307

Horaires de Chabbat

	Jérusalem	Tel-Aviv	'Haïfa	Paris
Allumage des bougies	6:28	6:43	6:37	8:15
Clôture du Chabbat	7:39	7:41	7:41	9:21
Rabbénou Tam	8:19	8:18	8:19	10:13

Hilloulot

Le 16 Eloul
Rabbi Moché Pardo

Le 17 Eloul
Rabbi Chlomo 'Haïm Perlon

Le 18 Eloul
Rabbi Abdalala Some'h

Le 19 Eloul
Rabbi Bekhor Aharon Elnakwa

Le 20 Eloul
Rabbi Eliahou Lopian

Le 21 Eloul
Rabbi Yonathan Eibechitz

Le 22 Eloul
Rabbi Yéhouda ben Sim'hon

Publié par les institutions « **Mikdach LéDavid** » - Pour recevoir le journal par mail, envoyez-nous un message à l'adresse : **mld@hpinto.org.il**

Dans la salle du trésor

Perles de l'étude de notre Maître le Gaon et Tsadik Rabbi **David 'Hanania Pinto** chelita

Mériter la bénédiction divine

« Et les suivantes se placeront, pour la malédiction, sur le mont Hébal : Réouven, Gad et Acher ; Zévouloun, Dan et Naphtali. » (*Dévarim* 27, 13)

Le Or Ha'haïm explique que lorsque les enfants d'Israël entendirent les malédictions prononcées sur le mont Hébal, ils furent saisis d'effroi, redoutant ce qui allait leur arriver. C'est pourquoi ils se rendirent auprès de Moché afin de le questionner sur leur devenir. Celui-ci les tranquillisa en leur expliquant que s'ils étaient encore en vie alors qu'ils avaient maintes fois outrepassé les ordres divins, c'était pour eux la garantie qu'ils ne disparaîtraient pas de ce monde, car « le Protecteur d'Israël n'est ni trompeur ni versatile » (*Chmouel* I 15, 29). Toutefois, cela soulève une interrogation : pourquoi les enfants d'Israël ne posèrent-ils cette question qu'après l'épisode des malédictions et des bénédictions des monts Hébal et Garizim, et non suite aux malédictions prononcées dans la section de Be'houkotaï ?

Le Or Ha'haïm répond en expliquant la différence de taille existant entre une malédiction qui frappe un individu et celle de toute une communauté. Dans le premier cas, la personne concernée ressent la puissance et le sens de la malédiction, tandis que dans le second, chacun a l'impression que la malédiction ne va pas l'atteindre personnellement, mais s'abattra sur tout le groupe. Ainsi, dans la section de Ki-Tavo, Moché récita la liste des malédictions susceptibles de toucher chacun, d'où la peur qui s'empara d'eux. En revanche, dans la section de Be'houkotaï, les malédictions étaient destinées au peuple dans son ensemble, qui n'en fut donc pas effrayé.

Cependant, il va sans dire qu'afin d'obtenir l'expiation du Saint béni soit-Il, les enfants d'Israël doivent se repentir sincèrement, ce repentir seul étant à même d'annuler les mauvais décrets pesant sur eux, voire même de les transformer en bons décrets.

Guidés par la émouna

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsadik Rabbi **David 'Hanania Pinto** chelita

La voiture qui termina sa mission

M. Daniel Afriat, qui fait partie des organisateurs de la *hilloula* à Essaouira, m'a raconté que, tandis qu'il revenait, accompagné de sa famille, d'un séjour de quelques jours dans le nord du Maroc, sa voiture fit soudain entendre des bruits étranges qui semblaient signaler une surchauffe du moteur.

Alors qu'ils étaient encore en train de se demander comment se tirer d'embarras, le moteur s'arrêta cette fois de manière totale et ils se retrouvèrent en panne en plein milieu d'une voie bruyante et rapide, ne disposant d'aucun moyen de secours.

Après quelques bonnes heures d'attente, M. Afriat eut tout d'un coup une idée : il se mit à implorer le Créateur en invoquant le mérite de Rabbi 'Haïm Pinto, demandant qu'il intercède en leur faveur à cette heure de détresse. Il ajouta ensuite : « Maître du monde, Tu sais bien que cette voiture conduit chaque année Rabbi David 'Hanania Pinto *chelita* lorsqu'il se rend en pèlerinage de Casablanca à Mogador, à l'occasion de la *hilloula* de son saint ancêtre, alors comment pourrais-Tu rejeter ma requête ? Je Te supplie, mon D.ieu, de me permettre tout au moins de rejoindre ma demeure avec ma voiture et, ensuite, fais-en ce que bon Te semble ! »

Puis, le cœur confiant et empli d'une foi pure en D.ieu et dans les Justes, Ses fidèles émissaires, il s'assit de nouveau au volant de sa voiture pour tenter une nouvelle fois de démarrer. Incroyable, mais vrai : le véhicule se remit à rouler comme si de rien n'était, à une vitesse tout à fait ordinaire, sans le moindre signal d'alerte. De retour chez eux sains et saufs, les membres de la famille louèrent l'Eternel pour l'immense bonté qu'Il leur avait témoignée.

Plus étonnant encore fut le dénouement de cette aventure lorsque, une fois arrivés à bon port et sortis de la voiture, ils entendirent soudain le bruit violent d'une explosion en provenance du moteur ; le véhicule était la proie des flammes...

En assistant à cette scène, ils furent conscients d'avoir affaire à un vrai miracle. La prière du chef de famille avait été totalement exaucée, grâce à sa *émouna* et à sa confiance dans les *Tsadikim* dont le mérite peut permettre de changer l'ordre naturel des choses, même après leur mort !

Paroles de Tsadikim

Perles de Torah sur la paracha entendues à la table de nos Maîtres

Servir l'Eternel dans la joie

« Et parce que tu n'auras pas servi l'Eternel, ton D.ieu, avec joie et contentement de cœur. » (*Dévarim* 28, 47)

Rabbi Its'hak Zilberstein *chelita* raconte (*Alénou Léchabéa'h*) :

« Je frappai une fois à la porte d'untel que je trouvai sans *tsitsit*. Il pensait certainement que c'était quelqu'un d'autre et, lorsqu'il me vit, il eut très honte.

Quand je lui demandai pourquoi il ne portait pas de *tsitsit*, il me répondit : « Il fait très chaud aujourd'hui... » Il poursuivit en m'expliquant combien il lui serait difficile de mettre des *tsitsit* par une telle chaleur.

M'adressant à lui, je lui demandai : « Si tu savais qu'on te payait cent dollars pour chaque minute où tu portes les *tsitsit*, ne le ferais-tu toujours pas, même par cette chaleur ? Et si tu savais que quand c'est difficile pour quelqu'un de les porter et qu'il les porte malgré tout, il ne reçoit pas seulement cent dollars, mais mille pour chaque minute, ne le ferais-tu pas ? »

Nos Sages ont enseigné (*Kidouchin* 39b) : « Quiconque accomplit une *mitsva*, on lui fait du bien et on lui prolonge ses jours. » Pourtant, nous accomplissons de nombreuses *mitsvot* et ne constatons guère la réalisation de telles promesses. Comment l'expliquer ?

Rav 'Haïm Vital, dans son introduction sur le *Chaar Hamitsvot*, pose cette question et y répond ainsi : la racine de l'accomplissement des *mitsvot* est la joie qui l'accompagne, comme le souligne le verset cité en préambule. Or, lorsqu'un homme exécute une *mitsva* sans témoigner de joie, il prouve qu'il la considère comme une charge. Le cas échéant, pourquoi serait-il récompensé par des bienfaits et le prolongement de ses jours ?

Cet homme qui ne portait pas les *tsitsit* à cause de la chaleur atteste, lui aussi, son manque de foi dans la récompense des *mitsvot*. Ses enfants, voire lui-même, risquent de s'éloigner de la voie de la Torah et des *mitsvot*.

De même, celui qui attend impatiemment la clôture du Chabbat ou la fin de la prière pour pouvoir ôter ses *téfilin* et vaquer à ses affaires, pourquoi recevrait-il une si grande récompense pour l'accomplissement de ces *mitsvot* ?

à méditer

Si nous regardons autour de nous, nous ne ressentons pas l'atmosphère particulière au mois d'Eloul telle que la décrivent les ouvrages des *Tsadikim* des générations précédentes. Pourquoi ne parvenons-nous pas à éprouver de la crainte à l'approche du jugement ?

Le *Roch Yéchiva*, le *Gaon* Rav Aharon Leib Steinman *zatsal*, explique cela par une phrase : le progrès du monde moderne nous empêche de ressentir la peur du jugement. Voilà le responsable de notre froideur, de notre insensibilité, car nous sommes trop sûrs de nous-mêmes.

A l'époque, quand le monde n'était pas aussi sophistiqué, l'homme n'utilisait presque pas les appareils électroniques et ressentait bien davantage sa dépendance vis-à-vis de D.ieu. Le mois d'Eloul était pleinement vécu, de même que Roch Hachana.

Avec les nouvelles découvertes de la science, ce monde est devenu plus « fixe » à nos yeux et il nous est plus difficile de ressentir combien nous dépendons de la grâce divine.

Nous entendons tant de catastrophes – des hommes tombent subitement, comme des mouches, d'autres souffrent de terribles maladies. Mais nous ne paniquons pas, aveuglés par la technologie moderne qui nous fait croire que nous sommes éternels.

Lorsque les médecins sont inquiets...

Comment parvenir à être sensible à l'atmosphère de crainte du jugement ?

Rav Dov Yaffé *zatsal*, *Machguia'h* de la *Yéchiva* de Kfar 'Hassidim, nous répond par un exemple. Un homme qui doit subir une intervention complexe n'est pas toujours conscient du grand danger qu'il encourt. Mais, quand il constate que les médecins et spécialistes qui le prennent en charge s'inquiètent à son sujet, il réalise la gravité de son état de santé...

Soulignons ici que la peur du jugement peut constituer un mérite pour nous. Rav Eliahou Lopian *zatsal* raconte que lorsqu'il était en Russie, il a vu deux hommes comparaître en justice pour le même délit. L'un était assis, transi de peur quant au dénouement du jugement, et l'autre, détendu, profitait de ce moment pour se coiffer et s'amuser avec ses vêtements. Or, le premier fut acquitté, tandis que le second fut condamné à la pendaison. Ainsi, en conclut Rav Lopian, il nous incombe pour le moins de craindre le jugement, crainte pouvant nous tenir lieu de mérite pour être blanchis.

en perspective

Lorsque la charité nous poursuit

Un Londonien se rendit une fois auprès du 'Hafets 'Haïm pour lui demander conseil sur un certain sujet. Lorsqu'il arriva sur place, il dut attendre deux jours, tant les personnes désireuses de voir le Rav étaient nombreuses. Finalement, on lui arrangea une entrevue après le *birkat hamazone*. Lorsque l'homme entra dans la salle où se trouvait le Sage, celui-ci était en train de réciter : « Psaume de David. L'Eternel est mon berger (...) » Arrivé à la phrase : « Oui, le bonheur et la grâce me poursuivront ma vie durant », il s'adressa à son invité et lui demanda : « Que signifient les mots "me poursuivront" ? Le roi David dit que s'il est décrété que l'homme soit poursuivi, qu'il le soit pour les causes du "bonheur et [de] la grâce" ! »

L'homme se leva aussitôt pour prendre congé du 'Hafets 'Haïm. Lorsque les membres de la famille du Sage lui demandèrent pourquoi il n'avait pas attendu qu'il récite le *birkat hamazone* pour lui poser sa question, il leur expliqua qu'il était impliqué dans des actions charitables, ce qui suscitait des querelles au sein de son foyer ; il se demandait donc s'il devait les poursuivre ou y renoncer. Or, le 'Hafets 'Haïm lui avait déjà répondu.

Des Hommes De Foi

Monsieur Samy Gabaï, de Casablanca, avait l'habitude de participer, chaque année, à la célébration de la *Hilloula* de Rabbi 'Haïm – que son mérite nous protège. En 5763, il se tint devant la sépulture du *Tsadik* et y versa de chaudes larmes. Marié depuis longtemps, il n'avait pas encore eu le mérite d'avoir des enfants.

Les autres pèlerins, sensibles à sa détresse, le bénirent de bientôt en avoir le bonheur et d'être déjà père, l'année suivante, lors de la *Hilloula*.

Un an plus tard, il se rendit de nouveau à la *Hilloula*, comme à son habitude. Lorsqu'il quitta le cimetière, il se tourna vers moi et je lui dis : « Grâce à D.ieu, votre femme est enceinte et la bénédiction que vous avez reçue des fidèles près de la sépulture a été agréée. »

Monsieur Samy le confirma, mais objecta : « Pourquoi la bénédiction ne s'est-elle pas pleinement réalisée ? D'après celle-ci, j'aurais dû arriver ici en étant déjà père. Or, ce n'est pas le cas, puisque je me trouve là, à Essaouira, alors que mon épouse est à Casablanca, à une distance de cinq cents kilomètres. »

Je lui demandai : « Connais-tu la date hébraïque d'aujourd'hui ? » Il me répondit : « Oui, aujourd'hui, nous sommes le Chabbat 25 Éloul. » Je repris : « S'il en est ainsi, qui sait ? Peut-être ta femme est-elle en train d'accoucher. Car si les membres de la communauté sainte ont prié près de la sépulture de Rabbi 'Haïm Pinto – que son mérite nous protège –, leur prière doit être entièrement acceptée. »

Entretemps, nous poursuivîmes les prières du Chabbat, puis nous assîmes pour *séouda chlichit*. Les amis de Monsieur Gabaï lui parlèrent de ce que nous avions discuté auparavant et lui souhaitèrent « mazal tov ».

À la clôture du Chabbat, la joie augmenta parmi les pèlerins, avec l'annonce vibrante de la naissance d'un garçon chez la famille Gabaï. À trois heures de l'après-midi, exactement au moment où les amis de Samy lui avaient souhaité « mazal tov », son épouse avait accouché.

Cet évènement entraîna une grande sanctification du Nom divin, car cette bénédiction, prononcée près de la sépulture du Juste, provenait de Juifs simples et elle avait eu un remarquable effet, entraînant un véritable miracle.

Suite page 1

Dans le premier, il formulait juste une petite requête : qu'on l'enterre avec les chaussettes qu'il avait portées à Kippour. Toutefois, la *'hevra kadicha*, l'organisme chargé de l'inhumation, refusa d'y accéder, se conformant à l'interdit d'enterrer un homme avec un quelconque vêtement, hormis un linceul. Les seuls vêtements dont l'homme est paré dans le monde de Vérité sont ses *mitsvot* et ses bonnes actions (*Pardès Rimonim* 31, 5). Le Gaon de Vilna explique que la géhenne, c'est la terrible honte éprouvée par le fauteur qui arrive dans le monde futur dénué de *mitsvot* et de Torah, sans avoir où s'enfuir pour se cacher. Finalement, bien que ses fils en fussent désolés, la volonté de leur père ne put être respectée.

Sept jours plus tard, ils ouvrirent le deuxième testament. Ce qu'ils y lurent les sidéra : « Mes enfants, je vous demande pardon de vous avoir fait de la peine avec ma demande. Je savais pertinemment qu'il est interdit d'enterrer quelqu'un avec ses vêtements. Mais je voulais que vous constatiez de vous-mêmes qu'un homme ne peut accéder au monde de Vérité avec un vêtement d'ici-bas, car il n'emporte aucune de ses possessions. Il en sera de même pour vous, le moment venu : malgré toute la fortune que je vous lègue, vous ne garderez même pas une petite épingle avec vous. C'est pourquoi il est inutile que vous couriez après l'argent qui n'est que futilité. » C'est à cette notion que fait allusion le verset de la section Ki-Tétsé « quand tu iras en guerre contre tes ennemis », en l'occurrence le mauvais penchant : vous ne pourrez remporter la victoire que si vous vous effacez devant D.ieu. Alors, « Il les livrera en ton pouvoir ».

Désirez-vous donner du mérite au grand nombre en contribuant à la diffusion de l'hebdomadaire Pa'had David dans votre quartier ?

Adressez-vous à nous, dès aujourd'hui,
à l'adresse : **mld@hpinto.org.il**

Vous recevrez la bénédiction du Tsadik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Pour recevoir quotidiennement des paroles de Torah

prononcées par notre Maître,
l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita,

envoyez-nous un message

Anglais +16467853001 • Français +972587929003
Espagnol +541141715555 • Hébreu +972585207103

קול הלשון

« Goûtez et voyez que l'Éternel est bon ! »

Bonne nouvelle : Avec l'aide de D.ieu, il est désormais possible de suivre les cours de notre Maître l'Admour Rabbi David 'Hanania Pinto chelita en hébreu, anglais, français et espagnol

sur le site Kol Halachone ou en composant le numéro 073-371-8144

Il sera prochainement possible d'obtenir un catalogue détaillé des cours où chaque cours correspond à un numéro direct. Pour le recevoir : mld@hpinto.org.il

Les cours suivent l'ordre des sections hebdomadaires et des fêtes, ainsi que divers sujets. Écoutez et votre âme revivra !